

+ **CRISE ÉNERGÉTIQUE**
et chauffage bois / p 3

+ **Notre sélection** de poêles / p 4-8

+ **Rencontre avec**
un expert Vulceo / p 10

+ **Aides** et subventions / p 13

Votre spécialiste Vulceo

POÊLE À BOIS
LACUNZA TARDES / P7

Dans un environnement global particulièrement instable, le chauffage bois n'a jamais autant fait parler, alimenté par un contexte de crise énergétique qui perdure et à la finalité incertaine.

Le choix de la bonne énergie est plus que jamais au centre des débats : électricité, gaz, bois Face à cette crise les arguments en faveur du bois sont bien là et l'installation d'un poêle à bois ou à granulés reste un excellent investissement.

Notre dossier « Crise énergétique et chauffage au bois » analysera de façon factuelle cette situation pour vous aider à mieux aborder un hiver qui s'annonce sous tension.

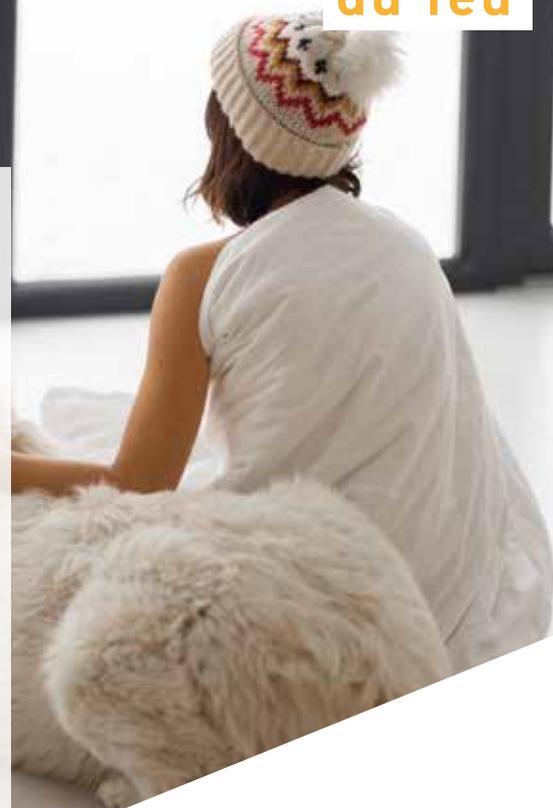
Comme à notre habitude nous mettrons en lumière dans ce numéro toute la richesse et la diversité qu'offrent les dernières tendances et nouveautés du chauffage bois, avec un

focus particulier sur les dernières innovations technologiques, mais aussi une mise en lumière de EXTRAFLAME, une marque dont les produits sont l'expression de la qualité et de la culture industrielle italienne, qui ne pourra que vous séduire.

Expert Vulceo, Cédric Chevalier (03300) a su pérenniser, avec son équipe, une belle entreprise à l'histoire riche. Découvrez son témoignage et sa vision du marché, soucieux d'apporter à ses clients, expérience, et expertise.

Bonne lecture ! Et gardez à l'esprit que le chauffage ne s'improvise pas... C'est l'affaire de spécialistes.

L'équipe VULCEO



sommaire

+ Crise énergétique et **chauffage au bois** P. 3

+ 3 questions à **Stefano Bizzotto** P. 3

Poêles à granulés P. 4-5

+ Le prestige par **Extraflamme** P. 4

+ Le raffinement par **Extraflamme** P. 4

+ Le confort par **Haas+Sohn** P. 5

+ L'élégance selon **Ecoforest** P. 5

Poêles à bois P. 6-7

+ Grands espaces par **Supra** P. 6

+ Le spectacle par **Supra** P. 6

+ Le style selon **Lacunza** P. 7

+ La tradition par **Godin** P. 7

+ Le charme par **Invicta** P. 8

Le label Flamme verte P. 8

Le réseau Vulceo P. 9-11

+ **Vulceo,** P.9
le réseau des Experts du feu

+ Coup de Zoom sur un P. 10-11
Expert Vulceo

Aides et subventions P. 13-15

Magazine édité par CONCERTO SAS / RCS LYON 479 810 665

Conception-créditation : **le truc vert**

Crédits photos : Cadel, Ecoforest, Godin, Haas+Sohn, Lacunza, Invicta, Adobe Stock.

Document imprimé sur du papier certifié PEFC™ avec des encres végétales
par KORUS IMPRIMERIE (IMPRIM'VERT® - PEFC/10-31-1118).



Crise énergétique et chauffage au bois

L'inflation énergétique globale semble vouloir jouer les prolongations. Après avoir atteint des sommets, le prix de l'électricité ne cesse de chuter sur les marchés, mais pas sur les factures. Comment l'expliquer ? Pour la première fois depuis l'été 2021 le prix du Kwh a été divisé par sept⁽¹⁾ en 1 an. Alors, pourquoi nos factures ne s'allègent-elles pas ?

Tout d'abord les prix de l'électricité restent aujourd'hui trois fois plus élevés que la moyenne des dix dernières années. Par ailleurs, les contrats réglementés ne sont jamais aussi réactifs que les prix du marché. Il y a des périodes contractuelles. A la hausse comme à la baisse un tarif ne peut fluctuer aussi vite que le contexte économique. Il faudra donc attendre plusieurs mois, probablement d'ici février 2024, pour voir les tarifs réglementés diminuer sur la facture. A noter que les opérations de maintenance sur le parc nucléaire français sont venues augmenter les coûts de production d'EDF et donc le tarif au compteur.

Par ailleurs dans une déclaration de novembre 2022, la présidente de la Commission de régulation de l'énergie Emmanuelle Wargon estimait que l'hiver 2023-2024 serait probablement plus à risque que le précédent.

⁽²⁾De son côté, Nicolas Goldberg indiquait à la même époque que les hivers pourraient être compliqués jusqu'en 2025-2026, et que les deux prochains seront au moins analogues à celui à venir. "Et cela peut durer encore plus longtemps", souligne-t-il. "Tout cela va dépendre de la disponibilité du parc nucléaire, de nos importations de gaz, de la demande d'électricité mais aussi des rénovations thermiques et du développement des énergies renouvelables".

"On a un hiver délicat maintenant et on aura probablement aussi un hiver délicat ou difficile en 2023-2024. C'est là aussi que ce qu'on fera sur les importations de gaz, les importations d'électricité, la suite des mesures d'urgence communautaires, le début de la réflexion sur l'organisation du marché, jouera sur l'hiver 23-24", a déclaré Emmanuelle Wargon sur BFM Business. Nicolas Goldberg ne dit pas autre chose. "Aujourd'hui, avec un minimum de gaz russe, nous avons réussi à remplir à 100% notre capacité de stockage, mais il se pourrait que l'année prochaine ce ne soit pas le cas, prévient le spécialiste. D'autant que si la France a de bonnes capacités d'importations de gaz, ce n'est pas le cas de tous les pays européens, l'Allemagne en tête, ce qui pourrait altérer le fonctionnement des centrales électriques à gaz".

Dans ce contexte, le gouvernement a voté la loi relative à l'accélération de la production des énergies renou-

velables publiée au Journal officiel du 10 mars 2023. Elle prévoit notamment des adaptations temporaires des procédures administratives pour simplifier et accélérer la réalisation des projets de production, l'objectif étant de raccourcir significativement les délais de déploiement.

Et le bois dans tout ça ?

Face à cette crise les arguments en faveur du bois sont bien là et l'installation d'un poêle à bois ou à granulés reste un excellent investissement :

- C'est un mode de chauffage confortable et performant qui procure une chaleur naturelle et un bien-être dans la maison.
- Une énergie qui reste compétitive par rapport aux autres énergies. Même si son prix a augmenté, le bois reste moins cher que le gaz ou l'électricité.
- Une énergie renouvelable, stockable, locale, qui crée de l'emploi et de la valeur dans les territoires. Le chauffage au bois est plus respectueux de l'environnement que les modèles fonctionnant au fioul. En outre il fait appel à du bois majoritairement issu des forêts françaises. Il est donc un véritable moteur de développement et d'entretien de nos massifs forestiers, principaux puits de carbone après les océans pour lutter contre le réchauffement climatique.
- Un choix qui contribue à notre indépendance énergétique.
- L'état déploie des aides financières pour accompagner les foyers qui souhaitent « booster » leur rénovation énergétique par l'installation d'un poêle à granulés.
- Le fort pouvoir calorifique des poêles à bois, garantit une maison bien chauffée et autonome, même dans les régions les plus froides.
- le développement des énergies renouvelables dont le bois énergie, a permis d'éviter en France entre 2000 et 2019 l'importation de 1 468 TWhep (térawatt.heures d'énergie primaire) de combustibles fossiles, soit une économie de 22 milliards d'euros.

Sources :

(1) www.francetvinfo.fr

(2) www.lexpress.fr

PAROLES DE PRO



3 QUESTIONS À

STEFANO BIZZOTTO

EXPORT MANAGER

LA NORDICA- EXTRAFLAME GROUP

Vulceo Mag : Présentez-nous EXTRAFLAME

S. Bizzotto : Extraflame SpA fait partie du groupe La Nordica-Extraflame. Il s'agit d'une entreprise leader dans le secteur du chauffage domestique à granulés, en Europe et dans le monde. Fondée en 1996, Extraflame a été créée pour apporter le meilleur du "Made in Italy" au marché mondial avec des solutions d'avant-garde pour chauffer la maison, économiser de l'argent et respecter la planète.

Vulceo Mag : Pourquoi choisir un appareil de chauffage Extraflame ?

S. Bizzotto : Les produits Extraflame (poêles, cheminées et chaudières à granulés) sont l'expression de la qualité et de la culture industrielle italienne : matériaux de construction de première qualité, esthétique et souci du détail, fiabilité et sécurité. L'innovation et la recherche constante de produits, valeurs fondamentales du groupe, nous permettent d'offrir chaque année de nouvelles solutions esthétiques et technologiques pour répondre aux besoins de nos consommateurs. Tout cela avec une attention particulière et croissante à la soutenabilité des produits, dans le respect des normes environnementales européennes et internationales les plus contraignantes..

Vulceo Mag : Comment voyez-vous l'avenir du chauffage à granulés ?

S. Bizzotto : Le marché français est stratégique pour nous, et pour le suivre de la meilleure façon possible, nous avons créé l'année dernière une filiale dédiée à la formation et à l'assistance des détaillants. Nous sommes convaincus qu'avec la stabilité actuelle du prix du combustible et sa disponibilité dans tout les pays, le marché retrouvera bientôt son potentiel dans une région où l'utilisation des produits à granulés est profondément enracinée. Une utilisation qui sera de plus en plus bien accueillie par les consommateurs car, en plus d'économiser de l'argent, elle permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et contribue à l'indépendance énergétique.

www.lanordica-extraflame.com

L'art du feu, Poêles à Granulés

"LE PRESTIGE PAR EXTRAFLAME"

PAMELA CRYSTAL BLSC est le poêle à granulés étanche et ventilé de la ligne Prestige chez La Nordica-Extraflame. Il se distingue par sa forme ronde élégante et son habillage en cristal raffiné. La porte extérieure est en verre trempé Black Screen qui cache la chambre de combustion lorsque le poêle est éteint et met en valeur la beauté de la flamme lorsqu'il est en fonctionnement. La liste des technologies présentes dans ce produit est très riche : la bougie de préchauffage en céramique pour un allumage rapide, le moteur centrifuge pour la ventilation de la pièce avec fonction de confort, puissant et silencieux, et la radiocommande multifonctionnelle pratique qui fait également office de thermostat d'ambiance. Ce ne sont là que quelques-uns des avantages standards qui font du Pamela Crystal BLSC la solution idéale pour le chauffage de votre maison.



Poêle à granulés EXTRAFLAME - PAMELA CRYSTAL BLSCA

Extraflame
Riscaldamento a Pellet



"LE RAFFINEMENT PAR EXTRAFLAME"

SHARON PLUS CX CRYSTAL est le poêle à granulés canalisé avec sortie concentrique de la ligne Prestige chez La Nordica-Extraflame qui allie une esthétique raffinée à une technologie de pointe. Sa très faible profondeur - 29 cm seulement - permet de l'installer même dans des espaces réduits tels que les couloirs. Ce modèle est équipé d'un moteur dédié à la ventilation supérieure et d'un autre dédié uniquement à la canalisation, ce qui permet de transporter la chaleur dans une autre pièce jusqu'à 8 mètres de distance. Il est équipé du Wi-Fi intégré et d'une radiocommande multifonctionnelle qui fait également office de thermostat d'ambiance. Ses lignes élégantes et épurées et son fin revêtement Crystal noir font de Sharon Plus un véritable accessoire d'ameublement pour votre maison.

— www.lanordica-extraflame.com —

Poêle à granulés EXTRAFLAME - SHARON PLUS CX CRYSTAL





"LE CONFORT PAR HASS+SOHN"

HSP 6 PELLETO IV repose sur une polyvalence absolue, une commande ultrasimple et conviviale et sur une capacité de produire une chaleur agréable dans votre foyer par simple pression sur un bouton. La régulation entièrement automatique de la température ambiante en combinaison avec la navigation par menus et la commande à distance optionnelle via smartphone et tablette grâce au module Wi-Fi vous permettent un contrôle total à tout moment.

Et pour que votre source de chaleur soit un compagnon discret dans votre intérieur, HSP 6 PELLETO IV est équipé d'un échangeur de chaleur à la place d'un ventilateur conventionnel. Le fonctionnement est ainsi presque complètement silencieux sans soulèvement de poussière, ce qui vous permet de profiter en toute quiétude du crépitement et de la danse des flammes tout en préservant une atmosphère favorable aux personnes allergiques ! Disponible au choix en couleur perle anthracite avec des panneaux latéraux en couleur perle gris ou blanche, ou en couleur perle gris avec des panneaux latéraux en couleur perle anthracite.

**HASS
+
SOHN**

www.haassohn.com



Poêle à granulés HASS+SOHN - HSP6 PELLETO IV

"L'ÉLÉGANCE SELON ECOFOREST"

MARSELLA D'une puissance de 9,9 kW, le poêle à granulés Ecoforest Marsella est capable de chauffer des espaces allant jusqu'à 95 m². Son design moderne, sa vitre courbée offrant une vision à 180° et ses différents choix de couleurs mettent en valeur votre décor. Son électronique, exclusive à Ecoforest, extrait le maximum de rendement des granulés en ajustant à tout moment la consommation afin d'obtenir le confort idéal dans votre maison et des économies maximales. De plus, ce modèle étanche offre la possibilité de sortie de fumées arrière ou supérieure double flux. Le mode ecoSILENCE permet un fonctionnement extrêmement silencieux. Tous les poêles Ecoforest incluent la connexion wifi et internet et peuvent être programmés via le site web et l'application de la marque, vous offrant un contrôle total de votre installation.

 **ecoforest**
business - plaisir à chauffer - silence

www.ecoforest.com

Poêle à granulés ECOFOREST - MARSELLA



"GRANDS ESPACES PAR SUPRA"

CHARLES Laissez vous tenter par son look traditionnel et sa double combustion plus efficace et plus propre (taux de CO et poussières minimum). Le doublage en fonte et le verre céramique sont une garantie de résistance. Son format généreux peut accueillir des bûches jusqu'à 55 cm maximum, pour une restitution douce et progressive de la chaleur dans les intérieurs de taille moyenne à grande. Le système vitre propre et sa grande vision de la flamme (diag. 57 cm) garantissent le spectacle des flammes en toute tranquillité.

- Poêle à bois en fonte, horizontal, non étanche, 9 kW, taille de bûches 50 cm (55 cm max.), cendrier grande capacité amovible, raccordement des fumées arrière ou dessus, Flamme verte 7*.
- Dim. L70 x H77,6 x P43,7 cm.



Poêle à bois fonte SUPRA - CHARLES FR9016210B

SUPRA.



Poêle à bois SUPRA - MAONIE BUCHER FR9016200B

"LE SPECTACLE PAR SUPRA"



MAONIE BUCHER offre une grande vision de flamme en vertical et son bûcher intégré permet de conserver un stock de bûches à portée de main. Le chargement est facile grâce à sa hauteur surélevée. L'air primaire et secondaire sont réglables et l'entretien est facilité grâce au système vitre propre. Le cendrier de grande capacité est amovible, ainsi que la grille foyère en fonte. La double combustion le rend plus efficace et plus propre (taux de CO et poussières minimum).

- Poêle à bois en fonte, vertical, non étanche, 11,5kW, taille de bûches 33 cm (H) et 50 cm (V), cendrier grande capacité amovible, raccordement des fumées arrière ou dessus, Flamme verte 7*.
- Dim. L48,4 x H112,5 x P47 cm.

↳ **LACUNZA** est une entreprise qui a été fondée en 1946, au sud du Pays Basque ; région de forte tradition industrielle, mondialement connue pour la qualité et la fiabilité de ses produits.

Capable de satisfaire les plus hautes exigences.

LACUNZA est une entreprise de référence sur le marché des cuisinières, des poêles et des cheminées qui utilise le bois comme combustible. Fidèle à cette tradition, **LACUNZA** est réputée pour son travail permanent en matière d'innovation ainsi que pour les technologies les plus avancées utilisées dans le design de ses produits.

Les crédos de LACUNZA : design & innovation, engagement social et engagement environnemental.

"LE STYLE SELON LACUNZA"

le design unique donnera du style à votre foyer et attirera tous les regards. Sa forme arrondie modernise toutes les ambiances et vous permet de profiter de

TARBES

est un nouveau poêle à bois (certifié bâtiment basse consommation (étanche)), dont



Poêle à bois LACUNZA - TARBES

la tranquillité que transmet le feu, avec une grande vision de n'importe quel angle. Contrôle de la combustion avec une seule commande. Les portes et les vitres des produits LACUNZA sont dotées de joints de cordon céramique pour éviter l'arrivée d'air incontrôlée dans la chambre de combustion, ce qui permet de maîtriser le feu à l'aide des contrôles de combustion. Comme la quasi-totalité des produits

LACUNZA, le poêle TARBES est certifié flamme verte 7* une garantie d'exigence et de performance en matière d'émissions et d'efficacité thermique.

- Option : dessus verre céramique
- Option : kit intérieur fonte

www.lacunza.net

"LA TRADITION PAR GODIN"



CHAMONIX XXL représente le savoir-faire

français GODIN. Grâce à sa solidité et sa résistance, la fonte GODIN a depuis longtemps acquis ses lettres de noblesse en matière de chauffage.

Réfractaire et solide, elle permet de réaliser nos moteurs thermiques performants, de haute qualité.

Le poêle GODIN CHAMONIX XXL est proposé en version émaillée, résistant et élégant ou en version céramique pour une accumulation et une diffusion douce de la chaleur. Il peut être installé avec un départ des fumées sur le dessus ou à l'arrière. Une porte four en verre est proposée en option pour une utilisation en four à pizza.

Le poêle CHAMONIX XXL est fabriqué dans les Hauts de France par la société GODIN, qui conçoit, fabrique et distribue des appareils de chauffage à bois design, performant et durable depuis 1840.



www.godin.fr



Poêle à bois GODIN - CHAMONIX XXL

L'art du feu, Poêles à Bois

"LE CHARME
PAR INVICTA"



KAORI Directement inspiré de l'efficacité thermique des radiateurs en fonte, le poêle KAORI allie design et performance. Les ailettes confèrent à ce poêle un style unique et racé tout en renforçant les performances énergétiques par une surface d'échange thermique accrue. Face à son charme discret, impossible de rester froid et de résister au plaisir d'une belle flambée. L'air secondaire protège la vitre contre la fumée et le dépôt de suie et assure la combustion des matières volatiles. Le débit réglable permet d'adapter l'appareil aux conditions de tirage. Le système de post-combustion crée une arrivée d'air supplémentaire par l'arrière et permet de détruire les hydrocarbures à haute température pour réduire la pollution de l'air.

• Puissance optimale : 9 kW, rendement utile (%) : 76, 100% fonte, longueur de bûches maximale : 58 cm, Flamme Verte / EcoDesign.

INVICTA

www.invicta.fr



Poêle à bois INVICTA - KAORI

LE LABEL DU CHAUFFAGE AU BOIS

flamme
VERTE

Pour rappel...

Lancé par l'ADEME et les professionnels de la filière en 2000, le **label Flamme Verte** promeut des appareils de chauffage performants. Leur conception répond à une charte de qualité exigeante en termes de rendement énergétique et d'émissions polluantes, sur laquelle s'engagent les fabricants, signataires de la charte Flamme Verte. Chaque année, les critères deviennent plus exigeants. Le label rassemble aujourd'hui **72 entreprises et regroupe près de 5800 modèles** : cuisinières, chaudières, inserts et poêles à bûche ou à granulés.

Grâce au label, d'importantes évolutions ont vu le jour. Ainsi, les rendements énergétiques ont augmenté d'au moins 25 % en moins de 15 ans et les émissions de polluants dans les concentrations de fumées ont diminué considérablement.

La performance des appareils est établie selon plusieurs critères :

- Le rendement énergétique,
- Les émissions de monoxyde de carbone (CO) émis dans l'atmosphère,
- Les émissions de particules fines.
- Les émissions d'oxydes d'azote.

... Aujourd'hui

Chaque année, les exigences du label Flamme Verte évoluent pour une plus grande performance énergétique et environnementale des appareils de chauffage au bois domestique. Le Label offre ainsi une garantie d'excellence énergétique et environnementale sans équivalent.

Des contrôles annuels aléatoires sont réalisés via l'organisme tiers indépendant Eurovent Certita Certification, auprès de chaque fabricant d'appareils indépendants membre du label Flamme Verte. Si les résultats sont négatifs pour un modèle d'appareil, ce sont l'ensemble des produits équivalents à ce modèle qui sont supprimés du label Flamme Verte. A ce jour, c'est le seul label de qualité pour les appareils de chauffage au bois domestique en Europe qui ait mis en place une procédure de contrôle aussi poussée.

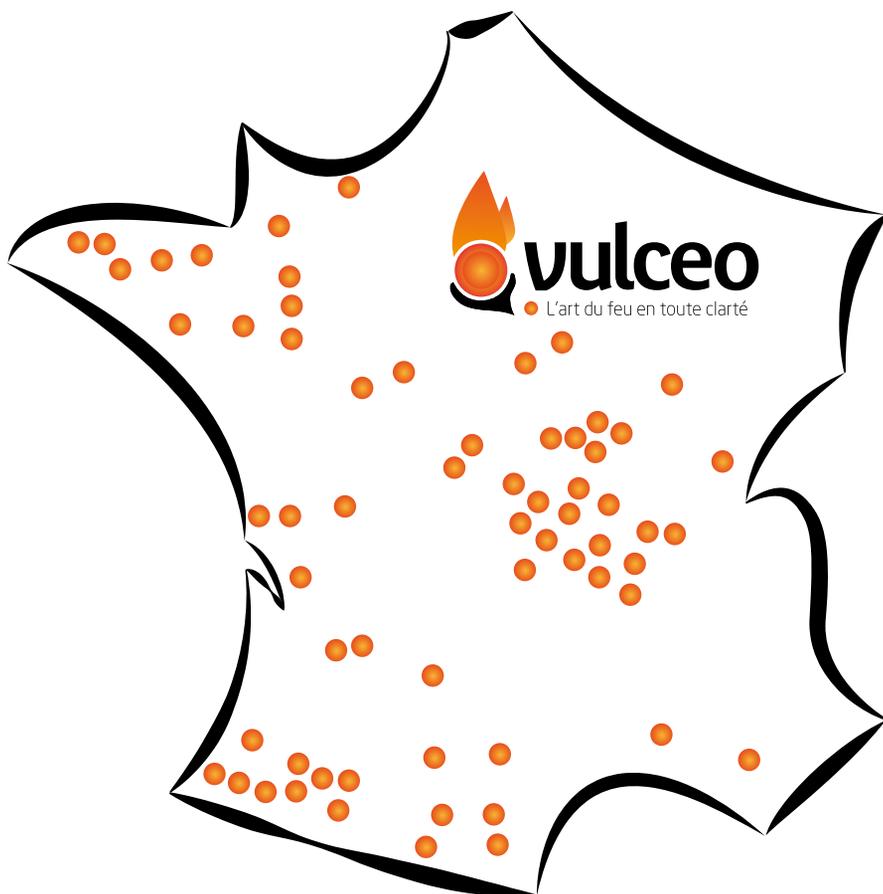
☞ A noter que les produits labellisés répondent systématiquement à l'ensemble des critères donnant droit aux aides publiques comme MaPrimeRenov, et les Fonds Air Bois locaux lorsqu'ils sont mis en œuvre.

Pour plus d'info : www.flammeverte.org





le réseau **Vulceo**



EN BREF

| Année de création |

2015

| Adhérents - spécialistes
chauffage au bois |

+ de **70** (présence nationale)

| Marques partenaires |



Le réseau des
experts
du feu

COUP DE ZOOM SUR UN EXPERT VULCEO

Cédric CHEVALIER
ETS CBDG
À CREUZIER-LE-NEUF (03300)



**Vulceo mag : Cédric, bonjour, qui êtes-vous ?
Présentez-nous votre entreprise.**

Cédric CHEVALIER : La société est à la base un commerce de gros et demi gros, créée en 1970 et initialement spécialisé en vente d'électroménager, image-son et chauffage (principalement des poêles à bois). Par contre à l'époque nous ne réalisons pas encore l'installation.

En 1996, la société a été reprise et une équipe d'installation a été mise en place pour le chauffage central (fioul et gaz) avec également un peu d'installation sur la partie sanitaire.

De mon côté je suis rentré en 2009 à 33 ans, en tant que technicien et dépanneur, c'est à ce moment-là que le poêle à granulés est rentré dans l'activité.

En 2015 j'ai repris la gérance de la société.

par l'expérience et l'accompagnement des « anciens ». Au niveau de notre organisation, je gère la partie vente et gestion des devis. Nous avons 1 technicien dépanneur qui fait le SAV, 1 ramoneur, 1 installateur avec 1 apprenti et 2 personnes pour la partie administrative et le secrétariat. Ponctuellement nous prenons du personnel intérimaire dans les périodes où l'activité le nécessite.

**Vulceo mag : Parlez-nous de votre activité :
Poêle à bois, granulés ?**

Cédric CHEVALIER : Nous avons toujours fait beaucoup de poêles à bois et notre activité a suivi le marché avec l'envol du poêle à granulés il y a quelques années, qui avait pris une grosse part de l'activité. La tendance s'est rééquilibrée dernièrement avec l'impact du coût du combustible qui a favorisé le

"Systématiquement avant de réaliser un devis nous faisons une pré visite, essentielle pour valider la faisabilité de la réalisation ou les attentes du client qu'il faut confronter à la réalité du terrain."



Retrouvez tous les experts Vulceo
sur www.vulceo.fr



Aujourd'hui nous sommes constitués en SAS et nous sommes vraiment spécialisés dans l'installation de chauffage, en conservant tout de même la partie sanitaire. On peut considérer que je suis autodidacte, j'ai véritablement appris le métier sur le terrain épaulé

retour en force du poêle à bois. Aujourd'hui l'activité poêle à bois + poêle à granulés représente environ 50% de notre chiffre d'affaires.

Vulceo mag : Quelles sont les tendances ?

Cédric CHEVALIER : Concernant le poêle à bois, celui-ci est davantage utilisé en chauffage d'appoint. En termes d'usage beaucoup de clients vont maintenir une température plus basse en journée (18 °C environ) et monte un peu en température en soirée avec le poêle à bois, pour plus de confort tout en réalisant des économies.

Il faut également noter un regain d'intérêt pour le poêle à bois petit budget et sur la partie technique l'évolution vers des produits étanches avec davantage de rendement, ce qui permet de brûler plus de particules et avoir des poêles plus propres.

Concernant les poêles à granulés il est important de noter que la qualité du combustible, qui peut ponctuellement laisser à désirer, pousse beaucoup de fabricants à intégrer la fonction d'autonettoyage dans les spécificités du poêle. Les réservoirs de granulés additionnels et la connectivité, qui est maintenant une technologie acquise, sont aussi des tendances qui apportent un meilleur confort d'utilisation. Sur une population d'actifs ces évolutions poussent le poêle à granulés à être de plus en plus utilisé en chauffage principal. Ceux qui sont équipés de chaudière ont d'ailleurs tendance à la couper pour utiliser uniquement leur poêle à granulés, qui reste toujours moins onéreux que le fioul ou le gaz.

Les tendances et le marché sont très liés au prix du combustible. Après la cassure de croissance que nous venons de connaître il sera d'ailleurs peut-être difficile de revenir à des niveaux de croissance identiques.

Au niveau design les clients se tournent aujourd'hui davantage vers des produits sobres, plus épurés, des lignes et des formes plus classiques. Les couleurs vives, rouge par exemple, ne sont plus dans la tendance du moment, le gris ou le noir est davantage dans l'air du temps.

Vulceo mag : Et la partie électroménager ?

Cédric CHEVALIER : L'électroménager est toujours présent dans notre activité, même si c'est plus devenu du dépannage, c'est un service pour nos clients que nous conservons.

Vulceo mag : Parlez-nous de vos clients...**Comment abordez-vous un projet avec eux ?**

Cédric CHEVALIER : Notre démarche est vraiment de les accompagner de A à Z.

- Systématiquement avant de réaliser un devis nous faisons une pré visite, essentielle pour valider la faisabilité de la réalisation ou les attentes du client qu'il faut confronter à la réalité du terrain.

- Nous accompagnons les clients également sur les dossiers d'aides et de subventions qui sont assez lourds à gérer et peuvent être complexes. C'est un service

important que nous leur apportons.

- Et nous proposons bien entendu pour un bon suivi postchantier un service d'entretien et la gestion du SAV.

Aujourd'hui nous sommes vraiment davantage positionnés en tant qu'artisan et techniciens régionaux que vendeur.

Nous travaillons quasi exclusivement sur la clientèle des particuliers et sur de la rénovation.

En termes d'offre nous essayons de monter un peu en gamme en conservant une prestation de qualité alors qu'à une période nous étions peut-être plutôt orientés sur le prix.

Vulceo mag : Et la communication ?

Cédric CHEVALIER : Principalement du bouche-à-oreille, très peu de publicité c'est davantage notre nom, notre historique et notre réputation qui nous accompagnent.

Vulceo mag : Le futur ?

Cédric CHEVALIER : Notre démarche d'entreprise est basée sur la pérennité, la durée. Nous essayons d'être le plus réactif possible face à la demande et à l'évolution du marché. Nous avons d'ailleurs embauché un frigoriste. Nous sommes aussi, c'est vrai, liés aux effets d'annonces que ce soit en termes de combustibles, de coûts de l'énergie, d'aides et subventions qui peuvent dynamiser ou freiner le marché. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire d'être à l'écoute des changements, de continuer à se former, d'être polyvalent et de s'adapter !



"Aujourd'hui nous sommes vraiment davantage positionnés en tant qu'artisan et techniciens régionaux que vendeur."

**VOTRE PROJET EN ÉTAPES****| VOUS ECOUTER |**

Prendre en compte vos besoins, votre environnement, votre mode de vie, vos envies et votre budget.

| VOTRE DIAGNOSTIC |

Vous orienter vers la solution énergétique la plus adaptée.

| VOS AIDES ET SUBVENTIONS |

Vous informer et vous accompagner sur vos droits et les opportunités qu'offre la réalisation de certains travaux : aides d'état, crédit d'impôt, financement... en fonction de la réglementation en vigueur.

| VOTRE SOLUTION |

Vous proposer une offre claire et transparente :
- devis gratuit et détaillé,
- engagement clair sur les délais de réalisation.

| GARANTIE SATISFACTION |

Prise en main à l'issue de l'installation et visite de contrôle à 1 an*. Service après vente de proximité.

*Voir conditions en magasin.



SE SENTIR À LA MAISON

Un choix naturel



Poêles, cuisinières, inserts et chaudières à bois et à granulés.
100% Made in Italy.
Depuis plus de 50 ans, La Nordica-Extraflame réchauffe votre vie.

www.lanordica-extraflame.com

 **NORDICA**[®]
Extraflame
Réchauffe votre vie.



MA PRIME RENOV



MaPrimeRénov' est une aide de l'État à destination des propriétaires qui souhaitent réaliser des

travaux de rénovation énergétique au sein de leur logement qu'ils habitent ce dernier ou qu'ils le proposent à la location, quels que soient leurs revenus, qu'ils occupent le logement à rénover ou le louent.

MaPrimeRénov' est aussi accessible aux copropriétés pour les travaux dans les parties communes ou des travaux d'intérêt collectif réalisés sur les parties privatives.

Pour quels montants et quels travaux ?

MaPrimeRénov' permet de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées RGE (reconnues garantes de l'environnement).

Le montant de la prime est forfaitaire. Il est calculé en fonction des revenus du foyer et du gain écologique permis par les travaux.

Les plafonds de ressources ont été catégorisés en quatre profils/couleurs selon les différents niveaux de revenus (des ménages les plus modestes aux ménages les plus aisés) : MaPrimeRénov' Bleu, Jaune, Violet ou Rose.

Un cinquième profil MaPrimeRénov' Copropriété a été établi pour fixer les barèmes lorsque les travaux sont réalisés par les copropriétés.

Pour quels montants et quels travaux ?

Le montant de la prime est forfaitaire. Il est calculé en fonction des revenus du foyer et du gain écologique permis par les travaux.

Les plafonds de ressources ont été catégorisés en 4 profils/couleurs selon les différents niveaux de revenus (des ménages les plus modestes aux ménages les plus aisés) : MaPrimeRénov' Bleu, Jaune, et RoseViolet.

Pour chaque profil, correspond un montant de prime en fonction de la nature des travaux engagés. Un simulateur vous permet de savoir à quel profil vous appartenez et à quel niveau d'aide vous avez droit.

MaPrimeRénov' est-elle cumulable avec d'autres aides ?

Oui, MaPrimeRénov' est cumulable avec d'autres aides à la rénovation énergétique comme les Certificats d'économie d'énergie (CEE), ou encore les aides des collectivités locales ou celles d'Action logement.

Notez également que MaPrimeRénov' est cumulable avec un éco-PTZ

Par ailleurs, vos travaux bénéficient d'un taux réduit de TVA à 5,5 %.

A SAVOIR

En 2024, MaPrimeRénov' continuera d'évoluer selon deux piliers :

- un pilier « performance » pour réaliser des travaux d'ampleur avec un reste à charge minimal pour les ménages les plus modestes
- un pilier « efficacité » qui permettra de poursuivre les aides MaPrimeRénov' pour les changements de chaudière et les petits bouquets de travaux combinant des gestes d'isolation et d'équipement de chauffage décarboné.

Comment en bénéficier ?

Les dossiers de demande peuvent être déposés sur le site www.maprimerenov.gov.fr.

Cette aide est déclinée en plusieurs volets :

➔ LA PRIME RÉNOV SÉRÉNITÉ :

Destinée aux propriétaires occupants à revenus modestes ou très modestes pour des travaux de rénovation permettant un gain énergétique d'au minimum 35%.



Plafonds de travaux de 30 000 à 35 000 €.

➔ MA PRIME RÉNOV COPROPRIÉTÉS :

Pour les travaux de rénovation énergétique globale (gain d'au moins 35 %) sur les parties communes des copropriétés. Plafonds de travaux : 15 000 à 25 000 €.

➔ FORAITS « RÉNOVATIONS GLOBALES » :

Afin d'inciter les Français à rénover leur logement de manière globale, le forfait « rénovation globale » augmente pour les ménages aux ressources intermédiaires (violets) et supérieures (roses). Ces forfaits sont relevés : ils passent respectivement de 7 000 à 10 000 € et 3 500 à 5 000 €.

🔗 **Plus d'infos :** <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-renovation-energetique>

L'ÉCO-PRÊT A TAUX ZÉRO



L'éco-PTZ permet de financer des travaux de rénovation énergétique dans un logement. Il est versé par certaines banques. C'est un prêt sans intérêts d'un montant

maximal de 50 000 €.

Vous pouvez l'obtenir si vous êtes propriétaire occupant ou bailleur d'un logement construit depuis plus de 2

ans situé en métropole: Partie de la France qui se situe en Europe (96 départements) ou en outre-mer: Guadeloupe - Guyane - Martinique - Mayotte - La Réunion. Il est attribué sans condition de ressources.

3 grandes catégories de travaux concernés :

- Les travaux de rénovation ponctuelle permettant à votre logement d'améliorer sa performance énergétique : isolation de votre toiture, changement de fenêtres et/ou de chauffage (montant de l'éco-PTZ : 30 000 € maximum)
- Les travaux de rénovation globale permettant à votre logement d'atteindre une performance énergétique minimale (montant de l'éco-PTZ : 50 000 € maximum)
- Les travaux de réhabilitation de votre installation d'assainissement non collectif par un dispositif ne consommant pas d'énergie (montant de l'éco-PTZ : 10 000 € maximum)

🔗 **Plus d'infos :** <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>

LA TVA à TAUX RÉDUIT



Le taux de TVA appliqué aux travaux de rénovation est généralement de 10 %.

Cependant, pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique, ce taux est réduit à 5,5 %.

Qui peut en bénéficier ?

- les propriétaires occupants, bailleurs ou syndicats de propriétaires,
- les locataires et occupants à titre gratuit,
- les sociétés civiles immobilières.

Le logement doit être achevé depuis plus de 2 ans. Il peut être occupé à titre de résidence principale ou secondaire.

Le taux réduit s'applique aussi aux travaux induits indissociablement liés à la réalisation de ces travaux. Il s'agit par exemple :

- du remplacement de certaines tuiles pour assurer l'étanchéité de la toiture suite à des travaux d'isolation,
- des travaux de plomberie, d'électricité, de peinture... suite à des travaux d'isolation des murs par l'intérieur,
- de l'installation d'une ventilation.

LES AIDES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Sur le plan local, les collectivités territoriales encouragent les démarches de rénovation par le biais de dispositifs locaux.

Les aides locales octroyées par les collectivités territoriales ont généralement pour objectif :

- D'encourager la réalisation d'économies d'énergie dans les logements ;
- D'améliorer leur performance énergétique.

Ainsi, certains travaux destinés à répondre à ces objectifs sont éligibles à des aides financières, définies selon les modalités de chaque collectivité et obéissant à des barèmes régionaux.

Le type, le montant et les conditions d'éligibilité des aides locales diffèrent d'une collectivité à l'autre.

Aussi, l'attribution des aides se fait selon de multiples critères, parmi lesquels le niveau de ressources, la nature des travaux engagés et leur ampleur.

🔗 **Plus d'infos :** <https://france-renov.gouv.fr/aides/collectivites-locales>

LE CHÈQUE ÉNERGIE



Face à la hausse des prix de l'énergie le chèque énergie est versé chaque année à 5,6 millions de ménages

modestes afin de les aider à payer leurs factures d'électricité et de gaz.

Ce chèque est envoyé automatiquement par courrier aux 20% des ménages les plus modestes, dont le revenu fiscal de référence par unité de consommation (RFR/UC) est inférieur à 11 000 € en 2021.

Généralisé en 2018 pour remplacer les tarifs sociaux de l'énergie, le chèque énergie est une aide versée, sous conditions de ressources, pour :

- le paiement des factures d'énergie
- l'achat de combustible
- certains travaux énergétiques.

Le chèque est nominatif, c'est-à-dire que le nom du bénéficiaire est indiqué sur le chèque.

En 2023, son montant peut varier entre 48 € et 277 € par an. Il pourra être utilisé jusqu'au 31 mars 2024.

🔗 **Plus d'infos :** <https://france-renov.gouv.fr/aides/collectivites-locales>

LES CERTIFICATS D'ÉCONOME D'ÉNERGIE (CEE)



Les fournisseurs d'énergie peuvent proposer des aides financières aux particuliers pour financer partiellement ou totalement leurs travaux d'économies d'énergie dans leur logement.

Il est ainsi possible d'obtenir une aide Certificat d'économie d'énergie (CEE) pour des travaux standards. Le montant de l'aide proposée tient compte de l'ampleur des économies d'énergie réalisées et de vos revenus.

Vous êtes concerné par l'aide CEE si vous êtes propriétaire ou locataire d'un logement qui a été achevé depuis plus de 2 ans.

Il peut s'agir de votre résidence principale : logement occupé au moins 8 mois par an sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure ou secondaire.

Les travaux concernés sont des travaux que l'on nomme des "travaux standards". Il peut s'agir de travaux et installations (par exemple, travaux d'isolation, équipements de chauffage). Ces travaux sont identifiés dans des fiches dites "fiches d'opération standardisée" (vous devez consulter la liste des fiches du secteur "Résidentiel").

A SAVOIR

Pour certains travaux répondant à des critères spécifiques, les fournisseurs d'énergie proposent des aides renforcées. Il s'agit des primes "Coup de pouce".

L'aide CEE versée est cumulable avec les aides suivantes : Éco-prêt à taux zéro, MaPrimeRenov', et l'Aide du Fonds Air pour l'installation d'un système de chauffage au bois performant.

🔗 **Plus d'infos :** <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N321>



NOUVELLE VERSION

Spectacle des flammes à 180°

avec

NEOSEN

3 vitres Plus

le nouveau poêle à bois
au design épuré et
aux performances
exceptionnelles.

Confort d'utilisation

Poêle raccordable

Puissance 8 kW

Poignée amovible
sécurité enfant



ECO DESIGN
2022

flamme
VERTE

Le label
du chauffage
au bois



INVICTA

On a tous droit au design